



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élection de Franck Chaumès à la présidence de l'Umih : Le GHR exprime sa perplexité sur les orientations de l'organisation

Paris, le 13 octobre 2026

Le Groupement des Hôtelleries et Restaurations de France (GHR) prend acte de l'élection de Franck Chaumès à la présidence de l'UMIH et lui adresse ses félicitations.

Le GHR exprime néanmoins sa perplexité face aux orientations défendues par le nouveau président, qui semblent privilégier la seule restauration, au risque de reléguer au second plan les enjeux pourtant majeurs de l'hôtellerie et des autres métiers de notre secteur.

Jamais les divergences entre nos organisations n'ont été aussi importantes sur la vision de l'avenir de nos professions, et sur le méthode.

En restauration, le GHR refuse toute volonté de mettre les entreprises sous cloche, en leur imposant de nouvelles contraintes : affichage obligatoire du « fait maison », nouvelle formation obligatoire ou encore numerus clausus.

Les restaurateurs n'ont pas besoin de nouvelles interdictions ou obligations. Ils ont besoin de liberté, de simplification et de retrouver les moyens de vivre dignement de leur travail.

Mais le GHR refuse également que les préoccupations des hôteliers soient oubliées. Il poursuivra résolument son action pour **réguler les meublés de tourisme et garantir une concurrence équitable**, notamment fiscale, en favorisant la location de moyenne et longue durée plutôt que la multiplication des locations touristiques de courte durée.

Il continuera également de défendre **la liberté commerciale et tarifaire des hôteliers face aux plateformes de réservation en ligne**, notamment Booking.com, et de veiller à la stabilité et à la maîtrise de la taxe de séjour.

Plus largement, le GHR entend porter la voix de **tous les professionnels : restaurateurs, hôteliers, cafetiers, exploitants de bars et établissements de nuit, et traiteurs organisateurs de réceptions.**

Face aux difficultés économiques que traversent nos entreprises, notre priorité doit être de leur rendre les moyens d'entreprendre librement, d'investir, de créer des emplois et de vivre dignement de leur travail.

Le GHR continuera de défendre la vision d'une organisation professionnelle au service de tous nos métiers, attaché à la liberté d'entreprendre, à la création de valeur, plutôt qu'à la multiplication des contraintes.

À propos du GHR

Le GHR – Groupement des Hôtelleries et Restaurations de France – fédère 12 000 établissements employant plus de 150 000 salariés sur l'ensemble du territoire français. Il rassemble les différents métiers de l'hospitalité – hôtels, restaurants, cafés, bars, établissements de nuit, traiteurs et acteurs de l'événementiel – des indépendants aux grands groupes.

Organisation professionnelle représentative reconnue par l'État, le GHR s'appuie sur un ancrage territorial de professionnels engagés pour défendre, représenter et accompagner ses adhérents au quotidien.

Au-delà de leur poids économique et de leur contribution à l'emploi, les établissements représentés par le GHR sont des lieux de vie, de rencontre et de convivialité. Ils contribuent au lien social, à l'attractivité des territoires et font vivre partout en France une culture de l'accueil, de l'hospitalité et de l'art de vivre.